

**HST 758/900 Résistances : acteurs, enjeux, impacts
(3 crédits)
Hiver 2022**

Enseignant : Sophie Abdela Bureau : A5-502
Téléphone : (819) 821-8000 poste 62263 Courriel : Sophie.Abdela@USherbrooke.ca
Disponibilités : Jeudi 9h-12h ou sur rendez-vous Local du cours : A3-113

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Se familiariser avec l'historiographie, les problématiques et les méthodes de recherche liées au thème de la résistance; acquérir une expérience concrète de recherche dans ce champ.

CONTENU

Résistances économiques et sociales. Pouvoir. Lutte de classes. Genre et résistance. Agentivité. Émeutes, insurrections et rébellions. Révoltes de subsistance. Grèves ouvrières. Résistances urbaines et rurales. État absolutiste.

CALENDRIER DU COURS

SEMAINE	DATE	CONTENU
1	6 janvier	Introduction
2	13 janvier	<p>Qu'est-ce que résister?</p> <ul style="list-style-type: none"> - COHEN, Valérie, et José-Angel CALDERON. « Introduction. Une catégorie d'analyse plastique et heuristique ». Dans Valérie Cohen et José-Angel Calderon, dir., <i>Qu'est-ce que résister? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique</i>, Villeneuve-d'Ascq, Septentrion, 2014, p. 9-24. - BUTLER, Judith. <i>Vulnerability in Resistance</i>. Durham, Duke University Press, 2016, p. 12-27. - ORTNER, Sherry B. "Resistance and the Problem of Ethnographic Refusal". <i>Comparative Studies in Society and History</i>, vol. 37, no 1, 1995, p. 173-193.
3	20 janvier	<p>Définir la résistance par le pouvoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - FOUCAULT, Michel. « L'œil du pouvoir ». Dans <i>Dits et écrits. II. 1976-1988</i>, Paris, Gallimard, 2001 (1977), p. 190-207. - SCOTT, James C. <i>La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne</i>. Paris, Éd. Amsterdam, 2008 (1992), p. 153-218. - COHEN, Déborah. <i>La nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIII^e – XXI^e siècles)</i>. Ceyzérieu, Champ Vallon, 2010, p. 19-56. <p align="center">*Date limite de remise du thème d'animation*</p>

4	27 janvier	<p>Renverser l'État, renverser les riches?</p> <ul style="list-style-type: none"> - PORCHNEV, Boris. <i>Les soulèvements populaires en France au XVIIIe siècle</i>. Paris, Flammarion, 1972, p. 49-96 ; 133-149. - MOUSNIER, Roland. « Recherches sur les soulèvements populaires en France avant la Fronde ». <i>Revue d'histoire moderne et contemporaine</i>, vol. 5, no 2, 1958, p. 81-113.
5	3 février	<p>La foule animale</p> <ul style="list-style-type: none"> - LE BON, Gustave. <i>Psychologie des foules</i>. Paris, PUF, 1971 (1895), p. 3-33. - TARDE, Gabriel. « Les crimes des foules ». <i>Hermès, La Revue</i>, vol. 2, n° 5-6, 1989 (1892), p. 95-106. - LEFEBVRE, Georges. « Foules révolutionnaires ». <i>Annales historiques de la Révolution française</i>, no 61, 1934, p. 1-26. <p style="text-align: center;">*Remise du plan d'animation du séminaire*</p>
6	10 février	Rencontres individuelles avec la professeure
7	17 février	<p>La foule rationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - FARGE, Arlette, et Jacques REVEL. <i>Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants (Paris, 1750)</i>. Paris, Hachette, 1988, 155 p.
8	24 février	<p>Résistances ouvrières</p> <ul style="list-style-type: none"> - DARNTON, Robert. <i>Le grand massacre des chats</i>. Paris, Laffont, 1984, p. 90-121. - HOBSBAWM, Eric. « Les briseurs de machines ». <i>RHMC</i>, n° 53-54bis, 2006, p. 13-28. - DAVIS, Natalie Z. « Grève et salut à Lyon ». Dans <i>Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16^e siècle</i>, Paris, Aubier, 1992, p. 15-39.
9	3 mars	SEMAINE DE RELÂCHE
10	10 mars	<p>Émeutes de subsistance et économie morale</p> <ul style="list-style-type: none"> - KAPLAN, Stephen. « The Paris Bread Riot of 1725 ». <i>French Historical Studies</i>, vol. 14, n° 1, 1985, p. 23-56. - THOMPSON, E.P. « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century ». <i>Past and Present</i>, n° 50, 1971, p. 76-136. - BOUTON, Cynthia. « Les mouvements de subsistance et le problème de l'économie morale sous l'Ancien Régime et la Révolution française ». <i>Annales historiques de la Révolution française</i>, n° 319, 2000, p. 71-100.

11	17 mars	Animation de séminaire
Période d'évaluation des enseignements : du 28 mars au 15 avril 2022		
N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/		
12	24 mars	Animation de séminaire
13	31 mars	Animation de séminaire
14	7 avril	Animation de séminaire
15	14 avril	Animation de séminaire
16	21 avril	<i>*Remise de l'essai critique*</i>

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours se déroule strictement sous la forme du séminaire. Les étudiant.e.s seront amenés à participer activement à leur formation lors d'échanges et d'activités organisés en classe.

La matière du cours est organisée selon différentes thématiques qui touchent à l'Europe moderne. Chacune d'entre elles permettra aux étudiant.e.s de se familiariser avec un aspect particulier du thème de la résistance (subsistance, grèves, politisation des foules, etc.). Le cours comporte donc une grande composante historiographique qui vise à explorer un même sujet à partir de différentes approches à la fois historiques, mais aussi sociologiques, voire philosophiques. La résistance apparaîtra ainsi comme un enjeu profondément transversal : à la fois objet des politologues et des marxistes, elle a aussi été abordée par les ethnologues, les folkloristes et les historiens de la culture.

En plus des sujets sélectionnés par la professeure, plusieurs séances seront réservées aux étudiant.e.s qui en choisiront les thèmes en fonction de leurs propres intérêts. Ces séances seront animées par les étudiant.e.s.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les étudiant.e.s n'ont pas à se procurer un manuel pour le cours. Les lectures, toutes obligatoires, seront accessibles sur la plateforme Moodle (soit par un permalien, soit par document numérisé) et les étudiant.e.s sont responsables de se les procurer.

ÉVALUATIONS

Évaluations	Date de remise	Pondération
Compte rendu critique 1	Entre le 13 janvier et le 10 mars	10%
Compte rendu critique 2	Entre le 13 janvier et le 10 mars	10%
Compte rendu critique 3	Entre le 13 janvier et le 10 mars	20%
Plan d'animation	3 février	10%
Essai critique	21 avril	25%
Animation de séminaire	Entre le 17 mars et le 14 avril	15%
Participation	Tous les cours	10%

*Aucun travail ne sera accepté sous forme électronique à moins d'indications contraires de la professeure. Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier et que le fichier a bien été téléversé.

**Politique de retard : 5% par jour sauf indications contraires inscrites au plan de cours.

***Les étudiant.e.s sont responsables de leur présence en classe ou, dans le cas contraire, de trouver les moyens de se procurer les informations qui ont été traitées pendant leur absence.

1) Comptes rendus critiques (10%-10%-20%)

Les étudiant.e.s devront remettre trois comptes rendus critiques à travers la session. Le choix des séances ciblées revient aux étudiant.e.s. Toutes les séances animées par la professeure sont disponibles pour la remise d'un travail. Les comptes rendus devront être remis **au tout début** de la séance concernée. Tout travail remis ultérieurement sera refusé.

Contenu

Il ne s'agira pas, pour bien réussir l'exercice, d'additionner les résumés de textes. Le but de l'exercice est analytique : les comptes rendus doivent donc faire dialoguer les textes entre eux. Pour ce faire, chaque compte rendu devra contenir, en introduction (environ 1/2 page), une courte présentation des textes et de leurs auteurs ainsi qu'une problématique autour de laquelle s'articulera la démonstration. Cette problématique correspond au **problème commun** abordé par tous les textes et non à une question de recherche classique.

Le développement (env. 6 pages) devra exposer comment chacun des textes répond à la problématique en prêtant une attention particulière à la méthodologie des différents auteurs, la nature de leurs sources, leur approche et leur argumentation.

La conclusion (env. 1 page) devra résumer les positions exposées et inclure une composante critique. Celle-ci ne consiste pas à donner une opinion personnelle, mais à critiquer un aspect révélé par le travail (soit la démarche d'un des auteurs, soit le choix des sources, soit la façon d'attaquer le problème, etc.).

Important : la facette critique est régulièrement la moins bien réussie par les étudiant.e.s. Souvenez-vous en tout temps qu'on ne vous demande pas de porter un jugement de valeur sur les propos des textes, de dire s'ils sont bien ou mal, ni de donner votre opinion personnelle sur le propos. Une bonne critique porte sur la valeur de la démarche, sur la cohérence de l'argumentation, sur la pertinence du problème abordé, sur la sélection du corpus, par exemple. Vous critiquez en tant qu'historien.ne.

Format

Environ sept à huit pages (excluant les pages liminaires), interligne 1,5.

Les travaux devront correspondre aux normes de présentation du département d'histoire tant dans le format que dans les notes de bas de page et la bibliographie. Référez-vous aux documents ci-bas :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

*Des points seront soustraits pour tout manquement au respect des normes de présentation à raison de 0,1% par erreur jusqu'à un maximum de 10%.

*Voir la politique sur le français écrit.

2) Plan pour l'animation d'un séminaire

Afin d'assurer que chaque étudiant.e est bien lancé.e quant à la prise en charge de sa séance, il ou elle devra remettre un plan de ses intentions d'animation à l'avance. Ce plan devra comprendre entre **deux et trois** textes, dépendamment de leur longueur (env. 75-100 pages en tout).

Ce plan devra comprendre les éléments suivants :

- Une demi-page sur le **thème choisi**, son intérêt, son apport estimé à une histoire de la résistance ;
- La **notice** complète des textes choisis ;

- Pour chaque texte, environ une page de **résumé** contenant : l'approche employée par l'auteur.e, sa question de recherche et son hypothèse, un résumé de sa démonstration, son intérêt explicite ou implicite pour l'histoire de la résistance et le thème de la séance ;
- Une liste de **5 questions** potentielles par texte à poser pour animer les discussions (cette liste ne vise qu'à indiquer à la professeure que vous vous enlignez bien sur la bonne voie, elle devra donc être complétée au besoin lors de l'exercice) ;
- Une liste de **5 questions** qui portent sur l'ensemble des textes et qui serviront à vous assurer que vous traiterez vos textes comme un ensemble cohérent ;
- Dans le cas où l'étudiant.e choisit d'organiser un atelier lors de sa séance, il ou elle devra fournir une description d'environ une demi-page de l'activité en question, de son objectif et de sa mise en œuvre. La professeure demeure à la disposition des étudiant.e.s pour faciliter la logistique de ces ateliers.

Votre but, lors de l'animation, doit toujours être le suivant : aider vos collègues à comprendre les textes et à saisir leur apport à une histoire de la résistance.

***Important** : les étudiant.e.s ont souvent beaucoup de mal à imaginer des questions qui suscitent vraiment la discussion. Voici quelques trucs :

- Une bonne question d'animation doit être ouverte et ne pas attendre une réponse qui pourrait se résumer à Oui/Non. Sinon, il faut du moins encourager à expliquer sa position.
- Il est préférable de ne pas puiser vos questions hors du champ couvert par le cours en sollicitant d'autres connaissances car vos collègues ne les ont peut-être pas et votre question tombera rapidement à plat.
- Exemples : « Qu'avez-vous pensé de...? », « Qu'est-ce que l'auteur tente de nous dire lorsqu'il énonce...? », « Qu'est-ce qui pose problème dans...? », etc.

3) Animation d'un séminaire

Chaque étudiant.e sera mis en charge d'une séance à travers la session. Les séances seront alors de deux heures sans pause. Les séances auront le même format que celles prises en charge par la professeure : il s'agira de séminaires de discussion autour de textes présélectionnés.

Le thème de chaque étudiant.e devra être remis à la professeure au plus tard le 20 janvier. Il s'agira simplement d'envoyer un courriel à la professeure dans lequel le sujet général est mentionné. Si deux étudiant.e.s ont la même idée, le premier à soumettre le thème par courriel pourra le conserver, l'autre devra trouver autre chose.

Chaque étudiant.e devra choisir un corpus de **deux à trois textes** à faire lire à la classe sur le thème des résistances, le sujet précis étant au choix de l'étudiant.e. La seule restriction étant que les étudiant.e.s ne peuvent reprendre un thème déjà exploré en classe ni un texte déjà lu. Il sera de la responsabilité de l'étudiant d'animer la discussion autour des textes, de réfléchir à une série de questions qui pourront animer le débat.

En plus de l'animation de la discussion, les étudiant.e.s peuvent présenter les textes qu'ils ont choisis au reste de la classe en début de séance s'ils le veulent. Les étudiant.e.s ne doivent pas entamer la critique des textes car c'est précisément ce qu'ils doivent inciter le groupe à faire à travers leurs questions et les discussions.

Pour cet exercice, chaque étudiant.e devrait préparer un grand nombre de questions : on ne sait jamais quand la conversation peut tomber à plat. Cinq à dix questions par texte serait un bon repère si l'on veut être vraiment bien préparé. Ces questions devront aider à mieux comprendre les textes, à réfléchir à leur rapport à la résistance, aux approches employées, à faire des liens entre les textes, etc.

En plus des questions proprement dites, les étudiant.e.s peuvent choisir d'organiser des ateliers pendant leur séance pour varier les situations d'apprentissage. Il revient à l'étudiant.e d'imaginer son atelier et d'en assurer l'application. Toutefois, la professeure peut apporter une aide matérielle ou logistique si nécessaire.

4) *Essai critique*

Format : 15 à 20 pages à interligne double (sans compter les pages liminaires), Times New Roman, taille 12.

Objectif : L'essai critique doit amener l'étudiant.e à jeter un regard englobant sur le contenu du cours. Le but n'est pas de résumer les différentes séances, mais de formuler une réflexion critique sur l'ensemble des textes, des thèmes, des questionnements et des discussions qui ont eu lieu à travers la session.

Contenu : L'étudiant.e choisira une des questions suivantes et tentera d'y répondre de manière extensive :

- Peut-on faire l'histoire de la résistance ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
- La résistance peut-elle, finalement, être un objet d'histoire ? Pourquoi ?
- Y a-t-il une approche historique en particulier qui permette de faire l'histoire de la résistance ? Laquelle et pourquoi ?
- Quel est l'apport principal de l'histoire de la résistance à la discipline historique ? Pourquoi ?

Pour répondre à la question, l'étudiant.e devra faire intervenir au moins huit textes tirés des différentes séances (incluant celles animées par des étudiant.e.s). Les étudiant.e.s peuvent faire intervenir des lectures qui ne sont pas au plan de cours, mais ils n'y sont pas contraints.

La réflexion fera ressortir et se fondera sur les enjeux historiographiques, méthodologiques et épistémologiques soulevés durant la session. L'étudiant.e devra faire preuve d'une véritable réflexion critique, s'avancer et prendre position. Il ne suffira pas, dans le cadre de l'essai, de résumer ce que les historiens ont dit sur le sujet. De la même manière, il ne s'agira pas de dire ce que l'étudiant.e a apprécié ou non. Il ou elle devra plutôt étaler et défendre une argumentation originale dans laquelle les textes vus en classe serviront d'appuis et d'exemples.

Structure : Ce travail comprendra une introduction (environ une page) dans laquelle l'étudiant.e posera la question à laquelle il tentera de répondre, explicitera la thèse qu'il défendra et la démarche qu'il entend adopter pour y parvenir. Le corps du texte (environ quinze pages) servira à présenter les arguments qui sous-tendent la thèse de l'étudiant.e. Ce dernier devra y faire intervenir les différents textes et thèmes qu'il ou elle juge pertinents. Finalement, l'essai se terminera par une conclusion (environ deux pages) à travers laquelle l'étudiant.e résume ses arguments puis termine sur une réflexion plus large sur la résistance, les résistants et leurs histoires.

5) *Participation aux séminaires*

La participation en classe sera évaluée à tous les séminaires. Une absence entraîne automatiquement un 0% pour la séance visée. Toutefois, une simple présence en classe ne donne aucun point : il est du devoir de l'étudiant.e d'être présent.e lors des cours.

Voici les indicateurs selon lesquels votre participation sera évaluée :

Indicateurs de participation des étudiants	
A	L'étudiant-e fait toujours preuve d'un engagement volontaire et réfléchi et prend un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Ses contributions démontrent toujours une préparation minutieuse et une grande capacité d'écoute envers ses collègues. L'étudiant-e partage ses réflexions avec le groupe, expose ses arguments et ses interventions contribuent au dynamisme du travail du groupe.
B	L'étudiant-e prend un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Il/elle participe régulièrement aux discussions du groupe. Il/elle partage fréquemment ses idées et pose des questions réfléchies puisqu'il/elle a complété le travail préparatoire requis et arrive préparé-e en classe. Il/elle écoute et respecte ses collègues.
C	L'étudiant-e prend parfois un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Bien qu'hésitant-e parfois, il/elle contribue occasionnellement aux discussions du groupe, partage des réflexions pertinentes et pose des questions appropriées. Les interventions de l'étudiant-e démontrent généralement sa préparation, mais il peut arriver à l'occasion qu'elles révèlent ses lacunes. Il/elle écoute et respecte ses collègues.
D	L'étudiant-e prend rarement un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Il/elle ne participe pas aux discussions du groupe et partage rarement ses réflexions et ses questions. L'étudiant-e démontre une faible capacité d'écoute envers ses collègues. Arrivant souvent mal préparé en classe, l'étudiant-e apparaît désengagé-e du groupe.

Évaluation du français écrit

Les étudiant.e.s devront porter attention à la qualité de la langue écrite dans leurs travaux. Ils ou elles peuvent perdre jusqu'à **15% de la note**, à raison de 0,25% par faute.

Il est donc important que chaque étudiant.e relise bien ses évaluations avant de les rendre.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
